



L'absence de revalorisation des retraites au 1er janvier 2025 serait un mauvais coup pour les retraités

Lors du discours de présentation de sa politique générale devant le Parlement, le Premier Ministre, Michel Barnier, a annoncé la revalorisation du SMIC à compter du 1er novembre 2024, mais il est resté silencieux sur la revalorisation des retraites de base.

Pourtant, l'avant projet de PLFSS prévoirait que les pensions de retraite ne seront pas revalorisées au 1er janvier comme d'habitude mais seulement au 1er juillet 2025.

Rappelons que depuis janvier 2017, les retraités ont perdu l'équivalent de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG en 2018.

Force ouvrière revendique la revalorisation des pensions de vieillesse sur l'inflation dès le 1er janvier pour préserver le pouvoir d'achat des retraités.

Paris, le 2 octobre 2024

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07